

# Qui sommes-« NOUS » en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle ?

## Conférence de Joseph Yvon Thériault

Professeur de sociologie

Directeur du Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités

Titulaire de la Chaire de recherche Identité et francophonie

Université d'Ottawa

59<sup>e</sup> congrès de l'ACELF



Vous avez inscrit votre congrès sous le thème général « la francophonie un projet de vie ». Je dois avouer que je suis un peu mal à l'aise avec la formulation. Un projet de vie renvoie pour moi à quelque chose qui est soit trop personnel, soit trop intégrateur. D'où mon malaise.

Trop personnel, car un projet de vie, dans des sociétés fortement individualisées comme les nôtres, est avant tout de l'ordre du cheminement individuel. Comment définir ma vie, compte tenu de mes origines culturelles et familiales, de mes goûts, de ma personnalité ? Autrement dit, comment intégrer en un tout cohérent, en une personnalité, mes appartenances individuelles qui sont nécessairement multiples ? Réussir son projet de vie, c'est le grand idéal d'autonomie personnelle du monde moderne, c'est le projet éducatif que Jean-Jacques Rousseau prévoyait dans son traité d'éducation pour *Émile*. Mais *Émile*, s'il était un être humain réussi, avait plus difficilement le goût d'entrer en société..., le goût de devenir citoyen.

C'est pourquoi, d'ailleurs, vouloir faire d'un projet de vie un projet de société apparaît trop intégrateur. Cette forte intrication entre l'individu et la société était le propre des sociétés traditionnelles où, effectivement, le projet de vie était intimement lié à la communauté. Il y a là, il y avait là, en quelque sorte, une symbiose entre la vie de l'individu et la vie collective, entre le *Je* et le *Nous*. Tout le contraire dans les sociétés modernes, qui peuvent être définies, comme le pensait Norbert Elias, par une distanciation continue entre le *Je* et le *Nous*. Ainsi, si la proposition de « la francophonie comme projet de vie » a quelque chose de collectif, une telle proposition peut apparaître aujourd'hui comme une régression dangereuse, un réarrimage trop serré du *Je* et du *Nous*, de l'individu et du collectif.

À l'expression « la francophonie un projet de vie », je préfère l'expression « la francophonie un projet de société ». Car la société est quelque chose auquel on peut adhérer sans pour autant qu'il y ait adéquation entre son « projet de vie » et le « projet de la société ». La société n'est pas le prolongement de sa vie intime, mais un cadre structurant qui, nous osons l'espérer, donne les meilleures conditions pour la réalisation des multiples projets de vie de ses membres.

Cela dit, soyez sans crainte, je ne vais pas proposer un cours de Sociologie 101. Je voulais simplement préciser que cette communication portera plus sur le « projet de société » que le « projet de vie ». J'ai d'ailleurs envisagé celle-ci moins comme la présentation de faits nouveaux ou d'hypothèses neuves sur la francophonie, mais plus simplement comme la présentation d'un bilan de ce que nous savons, une mise ensemble d'informations que vous connaissez déjà mais qui, présentées ensemble, arriveraient, je l'espère, à donner un certain éclairage à la question « Qui sommes-nous en ce début du 21<sup>e</sup> siècle ? ».

Mon propos est construit à partir d'un schéma très simple, classique pour ainsi dire, structuré en trois parties : le passé, le présent, l'avenir. Autrement dit : 1) D'où venons-nous ? ; 2) Qui sommes-nous aujourd'hui ? ; 3) Où voulons-nous aller ?

## D'où venons-nous ?

Nous venons du Canada français. Cela est vrai autant pour les Québécois, les Acadiens (que j'inclus ici – malgré l'affirmation d'une nationalité particulière, et sans que j'aie le temps d'en préciser les raisons – comme une province historique de la civilisation canadienne-française), que pour les francophones vivant à l'ouest de la rivière des Outaouais.

Quand je dis « nous venons du Canada français », je ne veux pas dire que tous, personnellement, nous pouvons retracer une filiation avec des ancêtres issus du Canada français. Je veux dire que le Canada français est la forme historique qui permet de comprendre comment s'est structuré l'univers sociétal qui tourne aujourd'hui autour de la langue française, au Québec, en Acadie, comme dans le reste du Canada. C'est là – dans la forme historique canadienne-française – que se trouve le bassin de notre mémoire collective. C'est encore là, dans les traces laissées par le Canada français sur notre imaginaire collectif, que nous pouvons le mieux saisir aujourd'hui les projets et les angoisses qui nous animent.

J'insiste ici sur l'idée que cette mémoire canadienne-française est une mémoire collective et non individuelle (je reviens en fait à cette distinction : projet de vie, projet de société). J'y insiste, parce que cette

distinction est fondamentale pour comprendre comment l'on s'inscrit dans la trame du Canada français, mais aussi et surtout, parce que de toutes parts aujourd'hui l'on dénonce cette référence mémorielle au Canada français. Elle serait passiste, ethnique, exclusive aux seuls fils et filles qui pourraient extirper de leur sang un ancêtre canadien-français.

Je ne pense pas qu'il en soit ainsi. La mémoire canadienne-française que nous pouvons collectivement assumer n'est pas une mémoire individuelle, elle n'est pas la mémoire de la tarte au sucre de ma grand-mère, du *Minuit Chrétien* du père Lévesque, ou encore des contes du Bonhomme Sept Heures de mon oncle Arthur. Voudrions-nous assumer collectivement cette mémoire, nous arriverions très tôt à comprendre qu'elle est largement liée à nos parcours de vie personnels, fragmentée à l'infini, et effectivement difficilement partageable avec les autres et particulièrement avec ceux et celles pour qui le souvenir de la grand-mère renvoie plus à la sauce « gombo » ou au « shawarma ».

Par contre, comprendre comment la société francophone d'ici a été façonnée dans son imaginaire, notamment par la défaite des patriotes de 1837-1838, par la déportation des Acadiens, par la pendaison de Louis Riel, par les interdictions pendant plus d'un siècle, dans les provinces anglophones du Canada, de l'enseignement en français, par l'histoire des luttes pour des droits et des institutions francophones, est accessible autant au mangeur de tartes au sucre qu'à celui de la sauce gombo. Car, en fait, il s'agit ici de comprendre comment et pourquoi on en est arrivé à ce que nous sommes aujourd'hui et, à ce que voulons devenir collectivement. Et, cette situation, ce destin dirais-je, est aujourd'hui le nôtre, peu importe que nos ancêtres soient nés sur les rives du Saint-Laurent, dans les plaines de l'Ouest, sur les bords du golfe Saint-Laurent, ou encore entre le Sahel et la Méditerranée, dans les villes africaines ou latino-américaines, bref, peu importe nos histoires personnelles.

Ce « destin » est celui de tous ceux et celles qui vivent dans l'espace civilisationnel de l'ancien Canada français et qui en partagent maintenant le destin collectif. Mon destin personnel n'est pas mon destin sociétal. Le premier m'est propre, il est mon trésor que je ne peux pas partager ; le second est mon adhésion à la société dans laquelle je vis, il appartient à tous ceux qui y vivent. Une société qui veut se reproduire ne doit pas être gênée de faire de cette mémoire un bien commun, transmis par ses institutions, en premier lieu ses institutions éducatives.

Mais comment définir cette trace du Canada français qui continue à nous nourrir, si ce n'est pas la tarte au sucre ou la poutine râpée de ma grand-mère ? Certes, il s'agit du partage en commun de la langue française.

Plusieurs voudraient d'ailleurs qu'on se limite à cet héritage. L'expression « francophonie » est souvent utilisée pour déléster ainsi la langue de son contenu culturel ou sociétal. Il y a plus que la langue toutefois. Celle-ci n'est pas le seul élément que nous avons hérité du Canada français. Le Canada français fut aussi un projet : projet, autour de la langue et de la religion catholique, de « faire société » en Amérique, de « faire société » de manière différente de la civilisation anglo-américaine<sup>ii</sup>.

C'est ce projet qui a notamment différencié le Canada français des autres groupes culturels qui ont immigré en Amérique et dont le projet fut le multiculturalisme. Pour ces derniers, le projet collectif ne fut pas de faire société mais de préserver une mémoire ethnique de leur origine. Là réside une différence fondamentale. Faire société, ce n'est pas uniquement conserver une mémoire, mais c'est vouloir s'inscrire dans l'historicité, c'est-à-dire vouloir se doter d'une « référence » autonome (une histoire, une littérature, des musées, une presse, etc.) et d'instruments institutionnels particuliers (paroisses, écoles, universités, associations nationales) propres à une société globale. En ce sens, le Canada français ne fut jamais une culture ethnique, mais une culture sociétale. C'est une distinction qui persiste, on le verra, entre le projet des francophones d'ici et le projet du multiculturalisme.

### Qui sommes-nous aujourd'hui ?

Face à la montée de l'État providence qui a substitué l'État à l'Église dans la gestion de la société, face à l'affirmation autonomiste du Québec au moment de la Révolution tranquille, le Canada français s'est épuisé comme modalité de régulation sociale au cours des années 1960.

Pas son projet toutefois : l'idée de faire société a perduré politiquement à l'effondrement du Canada français. Elle se présente dès lors – après les années 1960 – de manière plus éclatée. Dans l'affirmation autonomiste du Québec d'une part, ce qui va largement au-delà du mouvement souverainiste proprement dit, qui propose de faire du Québec – pour l'ensemble des Québécois et non pas uniquement pour les anciens Canadiens français – une société francophone. Dans l'affirmation politique de la dualité nationale d'autre part, dont le bilinguisme canadien est une conséquence, qui inscrit la francophonie canadienne, du moins dans certaines formulations québécoises et francophones hors Québec, dans la nature fondamentalement duelle du pacte politico-historique canadien. Cette formulation d'une « dualité nationale », qui remonte à Henri Bourassa fondateur du *Devoir*, est encore celle qui préside, par exemple, à l'idée contemporaine que les immigrants sont ou doivent être accueillis au Canada à l'intérieur de deux sociétés d'accueil : l'une francophone, l'autre anglophone.

De manière plus identitaire, l'idée de faire société en Amérique s'est multipliée, hors Québec après les années 1960, en autant de projets qu'il existe de provinces. C'est ce que nous avons appelé la provincialisation des identités : Franco-Albertain, Franco-Manitobain, Acadien du Nouveau-Brunswick, Franco-Ontarien, etc<sup>iii</sup>. Il s'est agi, en quelque sorte, de reprendre le vieux projet canadien-français, délesté de son catholicisme, pour refaire société à des échelles provinciales. On s'est dès lors mis à vouloir, à ces échelles réduites, produire pour chaque province une littérature particulière, une histoire particulière, des institutions particulières. Rêves démesurés diront certains...mais source d'une originalité et d'une créativité culturelle certaines, diront d'autres. Peu importe le jugement que l'on porte sur la capacité de ces petites cultures à effectivement produire société, il faut bien voir que c'est ce projet qui anime encore largement nos communautés et non celui de reproduire une mémoire ethnique.

Cette tentative de refaire société, manifeste dans l'affirmation identitaire des années 1970 et du début des années 1980, s'est heurtée à plusieurs phénomènes qui, aujourd'hui, font douter de sa possibilité de réalisation. J'énumère une série de ces phénomènes de nature politique, culturelle, sociale, économique, juridique, sans que j'aie le temps ici d'en décrire les manifestations concrètes. J'essaierai simplement de démontrer comment ces transformations participent de l'incertitude identitaire de la période actuelle, à l'indécision sur qui nous sommes.

J'ai déjà souligné la petitesse des milieux provinciaux, qui pose des limites évidentes à la proposition de faire société à cette échelle. Certes, l'Acadie du Nouveau-Brunswick, en raison de la concentration des francophones en région acadienne, de sa force numérique au sein du Nouveau-Brunswick (plus du tiers de la population) et d'une référence identitaire moins ébranlée par l'effacement du Canada français, reste un cas à part dans la francophonie hors Québec. Partout ailleurs, les francophones représentent moins de 5% de la population totale de leur province respective. Cette petitesse de la population est accompagnée d'un éclatement de la population sur de vastes territoires, éclatement qui permet difficilement la proximité sociale nécessaire à la reproduction d'une communauté linguistique. Cette fragmentation ne cesse par ailleurs de s'accroître en raison de l'urbanisation des francophones et de l'état endémique des vieilles régions souches francophones (je pense particulièrement ici au nord du Nouveau-Brunswick). Ajoutons à cela l'assimilation, qui reste alarmante dans toutes les régions, sauf au Nouveau-Brunswick. Peut-on encore projeter de faire société quand la masse critique n'y est pas ?

Autre facteur d'ébranlement identitaire : la diversité. Celle-ci se découpe aussi en plusieurs manifestations.

Il y a la diversité interne de nos sociétés, produite notamment par l'urbanisation et l'individualisation exacerbées des années 1980. Ces phénomènes participent d'une pluralisation des modes de vie que nous chérissons tous comme modernes. Ils résultent aussi d'une plus grande place faite dans nos vies personnelles au projet individuel de vie au détriment bien souvent du projet collectif. Ces phénomènes ne sont pas propres à la francophonie canadienne, ils sont inhérents à la culture moderne occidentale. Ils posent néanmoins de sérieux défis au projet de faire société pour une collectivité qui n'est ni majoritaire sur un territoire, ni majoritaire dans une structure étatique.

Cette diversité s'est encore accentuée, récemment, par l'immigration. Diversité encore là bienvenue, ne serait-ce du fait qu'il faut y voir une chance de répondre aux défis démographiques. Mais aussi, et peut-être surtout, le fait que l'intégration réussie de nouveaux immigrants serait une preuve tangible que notre projet de faire société n'est pas pure chimère. Après tout, une société, à la différence d'une ethnie, se construit par l'apport incessant au fil de son histoire de nouvelles populations qui participent à la refaçonnage.

Mais, il y a loin du rêve à la réalité. Il n'est pas vrai que nous avons des hordes d'immigrants à nos portes qui voudraient entrer dans les communautés francophones minoritaires et que nous refusons en raison de notre fermeture. L'immigration reste un phénomène marginal dans la reproduction linguistique hors Québec. Il serait difficile d'en être autrement d'ailleurs. Comment une société qui réussit à peine à maintenir dans son giron la moitié de sa population à chaque génération (je parle ici des taux d'assimilation qui frôlent et dépassent ces chiffres dans certaines provinces) peut-elle prétendre intégrer de nouvelles populations aux origines linguistiques et culturelles diverses ?

En regard de l'immigration, on insiste aussi fortement pour que nous diluions notre *Nous*, de manière à ce qu'il soit inclusif de cette nouvelle diversité. Mes propres constats me portent à croire que cette dilution a déjà eu lieu. Notre référence identitaire est tellement tenue que nous sommes difficilement capables aujourd'hui de dire qui est ce *Nous* qui demande aux nouveaux arrivants de s'intégrer. J'en prends pour preuve nos curriculums et manuels scolaires dont la diversité est tellement accentuée qu'elle recouvre complètement le *Nous* qui devrait l'englober. Mais cette exaltation de notre diversité est aussi vraie ailleurs, chez nos intellectuels, dans le discours de nos associations politiques ou culturelles. C'est pourquoi c'est le défi contraire qui se pose aujourd'hui, non pas diluer le *Nous* (ce qui est chose faite), mais réaffirmer un *Nous* englobant qui reprend ce que nous voulons assumer et partager de l'expérience historique d'ici.

La mondialisation, que nous assimilons souvent – avec de bonnes raisons d’ailleurs – à l’américanisation, est un autre facteur qui concourt à l’ébranlement des identités contemporaines. On annonce un nouveau monde dans lequel les identités seraient personnelles, multiples, hybrides. Plusieurs y voient, parfois avec bonheur, la fin des identités collectives et je dirais, par le fait même, la fin de la capacité même de l’humanité d’avoir dorénavant des projets de société... nous n’aurions plus que des projets de vie. Je ne pense pas que cela soit tout à fait juste. Il existe encore, et pas seulement chez nous, un désir profond de refaire société. Il faut être conscients, toutefois, que l’idée de refaire société dans un monde mondialisé va à l’encontre du projet actuel de mondialisation. Il s’agit d’une proposition d’une autre forme de mondialisation, respectueuse de la diversité des peuples, des langues, des nations (toutes des entités collectives) qui composent l’humanité plurielle, et non uniquement centrée sur le respect de la diversité portée par les individus.

J’énumérerai enfin un dernier phénomène qui participe depuis les années 1980 à l’allègement de la référence identitaire. Mes amis juristes n’en seront pas surpris. Il s’agit de la judiciarisation de nos sociétés et, plus particulièrement, pour les francophones minoritaires depuis l’adoption la Charte des droits et libertés de 1982, du passage d’un sujet politico-culturel à un sujet d’ayants droit. Ce passage, j’ai eu l’occasion de l’exprimer ailleurs, a comme effet de diluer la nature politique, nationale et culturelle de notre identité pour la transformer en une catégorie juridique. Il y a ici une différence de nature dans la forme de mobilisation citoyenne que cela implique. On ne tombe pas en amour avec une règle de droit. Le droit dit ce qui est, il impose, et n’essaie pas de convaincre ni les ayants droit, ni la majorité, d’où une dépolitisation, tout au moins dédramatisation, des revendications minoritaires. Finalement, malgré l’interprétation généreuse qu’ont faite les tribunaux des droits linguistiques, ceux-ci restent fondamentalement des droits individuels qui ne sont pas fondés sur la reconnaissance d’une communauté francophone.

Petitesse de nos sociétés, fragmentation, assimilation, urbanisation, pluralisation de nos modes de vie, individualisation, diversification culturelle par l’immigration, mondialisation et américanisation, judiciarisation, voilà autant de phénomènes qui participent à douter de qui nous sommes et à affaiblir la proposition de faire société.

### Où allons-nous ?

Où allons-nous donc maintenant ? Là, je vous avoue que le sociologue que je suis a moins d’outils et que je devrais bien laisser la parole, pour cette troisième partie, aux hommes et aux femmes qui font de la politique et qui ont précisément fonction de nous faire

des propositions d’avenir. N’ayez crainte, je ne me déroberai pas pour autant.

Il se pourrait, face aux transformations qui affectent nos communautés, que nous abdiquions collectivement face au défi de vouloir faire société. Cela ne voudrait pas dire pour autant que nous disparaîtrions, mais plutôt que nous romprions avec le vieil idéal du Canada français pour nous intégrer à la mosaïque ethnique canadienne ou nord-américaine. D’autres l’ont fait avant nous, je pense aux *Cadiens* de la Louisiane ou encore aux Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre qui ont partagé pour un temps le projet du Canada français et qui, maintenant, vivent leur identité sous le modèle de l’ethnicité. J’ai récemment insinué, face à la crise des institutions dans la communauté francophone de l’Ontario, que l’on assistait peut-être à un tel phénomène : l’abandon de l’idée de faire société et l’acceptation d’une ethnicisation ou d’une dénationalisation de la question franco-ontarienne<sup>iv</sup>. À l’échelle de l’humanité, cela n’est pas un drame, et il y a des *Cadiens* et des Franco-Américains heureux, tout comme on peut penser qu’il est possible de vivre heureux en anglais en Ontario.

Non, la persistance d’un projet de faire société différemment en français en Amérique n’est pas un impératif de l’histoire. Il s’agit plus simplement d’un projet inscrit dans une mémoire que des hommes et des femmes d’aujourd’hui continuent de vouloir faire vivre. Ainsi, dira-t-on, vivent les humains, tant dans leur projet de société que dans leur projet de vie, ils donnent un sens au monde à partir d’une reconstruction mémorielle de ce qu’ils ont été jusqu’à maintenant. Quand les humains cesseront d’agir ainsi, quand ils cesseront de donner un sens particulier au monde, nous ne serons plus dans l’univers de la culture, mais, soit retombés dans celui la nature – les animaux n’exploitent pas leur mémoire pour donner sens à leur vie –, soit transportés dans le monde de la cybernétique où la logique des systèmes nous déterminera.

Nous n’en sommes pas là. Nous n’en sommes pas non plus, même si j’ai indiqué que de telles tendances existent dans notre réalité, à proposer de troquer le vieux rêve canadien-français de faire société pour les sirènes, moins exigeantes, de l’ethnicisation. Je pense que nous voulons encore nous inscrire dans l’histoire comme société particulière, en interface à l’Amérique anglo-saxonne. Cela dit, si tel est le cas, il faut le dire, l’affirmer, rappeler ce que nous voulons. Nous l’avons peu fait récemment, comme s’il était gênant de vouloir donner sens à un monde à partir d’une mémoire qui nous est particulière. Réaffirmer donc, un *Nous*, qui nous permettra de dire à nos enfants comme à ceux et celles qui arrivent récemment dans nos collectivités, le récit que nous nous sommes fait de notre présence en Amérique. Ceux-ci participeront à le modifier, mais en même temps ils continueront à le tracer.

Si ce *Nous* s'inscrit dans la trace du Canada français, en reprenant cette vieille proposition de faire société – on disait pompeusement auparavant faire œuvre de civilisation –, cela ne nous dit pas à quelle échelle il doit se jouer. On a rappelé que cette proposition, à l'époque du Canada français, se jouait à l'échelle canadienne, voire même continentale, lorsqu'on y intégrait les Canadiens français devenus depuis lors Franco-Américains. Cet espace n'est plus disponible. Les Franco-Américains ont accepté le rêve américain; les Québécois ont opté pour une approche autonomiste sur laquelle ils ne reviendront pas, même suite aux sympathiques exhortations du ministre Benoît Pelletier pour que le Québec réintègre sa place dans la francophonie canadienne; les francophones hors Québec ont provincialisé leur identité et doivent assumer leur situation de minoritaires comme un fait incontournable.

Ce qui ne veut pas dire pour autant que la carte de la provincialisation des identités que les francophonies canadiennes ont jouée soit la bonne, et qu'il n'y ait pas d'autres voies pour mieux assumer les contraintes de la petitesse. Je ne sais trop comment nommer cette réalité. L'appellation canadienne-française est problématique en autant qu'elle comprend aussi la mémoire du Québec et qu'elle suinte, pour les Québécois autonomistes, un refus du Québec moderne. L'appellation francophonie canadienne est trompeuse, tant que le Québec y est présent et que son identité autonomiste est résolument non canadienne. J'ai déjà suggéré de revenir à l'appellation des années soixante-dix, francophonie hors Québec, qui me semblait marquer l'appartenance à la même civilisation que celle du Québec tout en indiquant un manque, mais cela fait sourire. Je n'y insiste pas ici, mais le réarrimage culturel (non pas politique) entre le nouveau Québec et les francophonies hors Québec me semble un incontournable pour que la proposition de continuer à faire société en français hors Québec perdure. Il s'agit d'un impératif démographique, il faut un public à une culture sociétale. S'il faut admettre une proposition politique contraire entre le Québec et la francophonie hors Québec, rien n'interdit d'y voir une convergence culturelle. Montréal est la capitale culturelle de la

francophonie hors Québec, je n'y insiste pas, c'est une évidence, un impératif à l'expression de toute culture sociétale francophone en Amérique.

Je reviens sur le nom. On trouvera bien, si on s'y met sérieusement. Il s'agirait autrement dit de situer ce *Nous* à l'échelle de la francophonie hors Québec, tout en acceptant quelque part que nous sommes des Québécois outre-frontière, avec lesquels nous partageons ce vieil idéal de faire société en français en Amérique. Une proposition qui ne nierait pas l'existence d'espaces différents au sein du *Nous*, dotés d'une complétude institutionnelle différenciée – l'Acadie, les francophones minoritaires – mais qui serait englobante. C'est là, dans l'ancien univers canadien-français rebaptisé et défini culturellement que se situerait le lieu de cette société.

Par où commencer? Dans nos écoles évidemment. C'est là que le projet identitaire est transmis dans le monde moderne. Nous avons conquis des écoles, il faut maintenant en définir un contenu qui soit conforme à une proposition de faire société.

Dans la construction d'un espace public, panfrancophone minoritaire par ailleurs. À l'exception du Nouveau-Brunswick, nous avons cessé de lire la presse francophone, d'écouter les mêmes médias; ce sont pourtant, dans les sociétés modernes, les outils par excellence de la construction d'une référence collective. Une société ne se construit pas uniquement sur une mémoire, elle est aussi une réalité vivante construite quotidiennement par un dialogue commun entre les citoyens. Il n'y a pas de sociétés modernes sans espaces dialogiques, autrement dit sans un espace public qui leur soit particulier. D'où le besoin, pour faire société, d'un univers médiatique à la fois distinct et culturellement inclusif du Québec.

Je termine sur cela car j'anticipe sur la table ronde qui suivra.

Nous avons acquis des outils, des droits, il faut maintenant leur donner une magnitude telle qu'ils seront les vecteurs d'un *Nous* adapté aux défis de la modernité avancée, mais néanmoins un *Nous* qui reste englobant de nos particularités. ■

<sup>i</sup> Voir Norbert Elias, *La société des individus*, Pocket, Agora, 1987.

<sup>ii</sup> On trouvera une description plus élaborée de ce projet dans, Joseph Yvon Thériault, *Faire société, société civile et espaces francophones*, Prise de parole, Sudbury (sous presse), 2007.

<sup>iii</sup> Voir Joseph Yvon Thériault, *L'identité à l'épreuve de la modernité*, Éditions d'Acadie, Moncton, 1994.

<sup>iv</sup> Voir chapitre « L'institution en question », *Faire société, op. cit.*